



## Règles sanitaires spéciales Covid en date du 15 février 2021 jeunes de moins de 18 ans

Les ateliers ont lieu tous les mercredis pendant les périodes scolaires.

Et pendant les vacances scolaires comme suit : 22 au 26 février - 26 au 30 avril –7 au 9 juillet –23 au 25 août

Les groupes sont constitués **8** enfants maximum.

### Accès et circulation dans la salle

- L'accès à notre salle se fera par le rez-de-chaussée et la sortie par la porte à l'étage.
- Les personnes ne participant pas aux ateliers ne seront pas autorisées à entrer dans la salle.
- L'accès à l'escalier sera limité à 1 personne à la fois.
- L'accès au rez-de-chaussée (entrée) et au sous-sol est limité à 2 personnes simultanément.
- Tout enfant présentant le moindre symptôme (rhume, toux, gastro, fièvre, perte de goût ou d'odorat, migraine...) se verra refuser l'accès à la salle.

### Règles sanitaires :

- A partir de 6 ans, chaque participant devra porter un masque.
- Chaque participant devra être muni de sa propre blouse (ou tablier).
- Chaque participant devra être muni de son torchon ou sa serviette (essuyage des mains, des outils, du mobilier...)
- Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition pour lavage des mains à l'entrée dans la salle et **avant** de toucher le matériel et la terre ainsi qu'en **fin** de cours.
- Les enfants sont placés avec une distance d'au moins 1.5m (1 siège sur 2)
- Les déplacements pendant l'atelier sont limités au strict minimum.
- Chaque participant devra respecter la distanciation sociale ainsi que les gestes barrière.
- L'arrêt de l'atelier se fait 1/4h avant la fin de la séance le temps que chaque enfant nettoie ses outils, tout en restant à leur place avec du produit virucide mis à disposition
- Chaque participant désinfecte, en **fin** de cours, les chaises, tables, matériel utilisé lors de la séance.
- Les enfants sortent directement par la porte du haut pour rejoindre à l'extérieur leur parent ou adulte accompagnateur.
- En fin de chaque cour et à tour de rôle, les participants (le professeur en cas de cours de jeunes enfants) procéderont au nettoyage des poignées de portes, des interrupteurs, des rampes et de tout ce qui aura pu être touché.
- Entre chaque séance, la salle est aérée pendant 1/4 d'heure.

écrire la mention « Lu et approuvé » suivi de votre signature